

# L'AFD ET LE SECTEUR PRIVÉ EN MARTINIQUE

Des financements adaptés  
pour le développement des  
entreprises martiniquaises



## LE PLAN NATIONAL DE RELANCE DES PME

L'Etat a confié à l'AFD la mise en œuvre dans l'Outre-mer du Plan national de relance des PME, en complément du Plan de soutien aux PME d'octobre 2008. Prévu jusqu'à fin 2009, ce Plan de relance permet :

- de renforcer la capacité de l'offre de garantie aux crédits bancaires pour le développement des entreprises,
- d'offrir une garantie aux lignes de crédit court terme confirmées ainsi qu'à la consolidation à moyen terme des concours bancaires à court terme,
- de renforcer l'offre d'OSEO financement, déjà diffusée dans l'Outre-mer, en développant de nouveaux produits (prêt participatif de rénovation hôtelière...),
- d'accompagner les banques pour le financement du développement des entreprises

## LA STRATÉGIE DE CROISSANCE POUR L'OUTRE-MER

Dans le cadre de sa Stratégie de croissance pour l'Outre-mer, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer a défini cinq objectifs s'articulant autour du développement économique, de la formation, du logement, du désenclavement par les transports et du développement durable. L'AFD participe à la mise en œuvre de cette stratégie par la distribution de produits financiers (garanties et crédits) visant à concourir au financement de la création et du développement des entreprises.

## LES FONDS DE GARANTIE : UN INSTRUMENT FINANCIER DE POLITIQUE PUBLIQUE À PRIVILÉGIER

Les fonds de garantie sont des dispositifs financiers qui facilitent l'obtention de crédits bancaires : en couvrant une partie du risque sur l'emprunteur, ils réduisent l'exposition de la banque à ce risque et l'incitent à prêter aux entreprises plus fragiles. Toutes les banques, bénéficiaires primaires de la garantie, peuvent solliciter ce soutien, au cas par cas, dans le cadre d'un schéma de garantie négocié avec leur clientèle d'entreprises. Les fonds de garantie peuvent intervenir à tous les stades de l'existence des entreprises, et particulièrement les plus délicats, comme lors d'une création ou d'une transmission. En ciblant prioritairement les segments d'entreprises confrontés à un rationnement du crédit, ils remplissent plusieurs objectifs prioritaires des politiques publiques : la création et le maintien d'emplois durables, la promotion de l'investissement et la compétitivité des entreprises.

## L'AFD, OUTIL DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES DOM

Pour promouvoir l'investissement dans le secteur privé et accompagner le développement des petites et moyennes entreprises en Martinique, l'Agence Française de Développement (AFD) et sa filiale PROPARCO, dédiée au secteur privé, apportent des solutions de financement adaptées et diversifiées répondant à leurs besoins.

## LE SOUTIEN DE L'AFD AU SECTEUR ÉCONOMIQUE PRIVÉ EN MARTINIQUE

Les objectifs de l'action :

- renforcer et pérenniser le tissu des TPE/PME (création, développement, transmission),
- inciter les démarches environnementales des TPE/PME,
- accompagner techniquement et financièrement les grands projets structurants ou innovants,
- favoriser l'intégration régionale.



© AFD - JC Péresse

## FRIGODOM : LOGISTIQUE ET GESTION DE LA CHAÎNE DU FROID (FONDS DOM)

«A l'amorçage du projet, en 2003, il a fallu surmonter trois difficultés : un concept nouveau, un investissement important et une faible surface financière.

L'intervention à plusieurs reprises de l'AFD - OSEO pour sécuriser les financements a été un élément déterminant pour réaliser notre première unité. Depuis, le concept ne cesse de s'améliorer et s'est exporté en Guyane et en Guadeloupe, où plus de 50 salariés sur ces trois sites sont employés. Des unités sont également à l'étude à la Réunion et à Saint Martin».

Didier Mayenobe – Dirigeant fondateur de Frigodom

## CARITEC - DIGIDOM : GÉO LOCALISATION – CARTOGRAPHIE (PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT ET FONDS DOM)

«L'objet de la société Caritec, créée en 2002, consistait à développer et commercialiser des applications dans la géo localisation. Il est rapidement apparu que la précision des données cartographiques électroniques disponibles pour la Martinique et la Guadeloupe était largement insuffisante. Le projet de réaliser une carte dynamique complète est né de ce constat en 2006, avec la société Digidom. L'importance des travaux d'étude et de développement (18 mois de travail) et la nature «immatérielle» de cet investissement constituaient autant de handicaps pour réunir le financement nécessaire. C'est dans ce contexte que le prêt participatif de développement de l'AFD et l'intervention en garantie du fonds DOM se sont révélés des atouts majeurs pour la réalisation de ce projet, qui a abouti en 2008 au premier système de guidage GPS fonctionnant en Martinique et en Guadeloupe».

André de Reynal – Gérant



© AFD - JC Péresse

### L'APPUI FINANCIER DE L'AFD

- le refinancement des banques pour alléger le taux des crédits offerts aux bénéficiaires,
- le partage des risques bancaires, en accordant des garanties, voire des financements permettant de constituer des tours de table,
- les financements directs dans des domaines spécifiques (mobilisation de créances professionnelles publiques, aides à l'innovation, interventions en capital risque ou en prêt participatifs).

### DES OUTILS DE FINANCEMENT ADAPTÉS, POUR DES BESOINS ALLANT DU COURT AU LONG TERME

- le Fonds Long terme Martinique (Fonds DOM) : ce fonds de garantie est destiné à sécuriser le crédit bancaire sans recours à des garanties personnelles. Les garanties sont sollicitées directement par les banques auprès de l'AFD ;
- les garanties ARIZ : l'AFD peut garantir des crédits bancaires octroyés à des entreprises martiniquaises qui souhaitent s'implanter dans les pays de la sous-région. Ces garanties sont sollicitées auprès de l'AFD par les banques ;
- le Financement court terme de la commande publique et para-publique : l'AFD, à travers la représentation d'OSEO Financement, offre aux entreprises

martiniquaises la possibilité de mobiliser leurs créances relatives aux commandes et marchés passés avec le secteur public et les grands donneurs d'ordres privés ; pour ce dispositif, les entreprises s'adressent directement à l'AFD ;

- les financements bonifiés Prêts Aidés à l'Investissement (PAI) : l'AFD peut promouvoir les investissements dans les secteurs définis comme prioritaires par l'Etat en mettant à la disposition des banques locales des ressources publiques dans le cadre de lignes de refinancement bonifiées. Ce type de concours bénéficie *in fine* aux PME, à travers une réduction sensible du coût de leur crédit bancaire ;
- le Prêt Participatif de Développement (PPD) et le Prêt Participatif de Rénovation hôtelière (PPRH) : l'AFD, en partenariat avec Oseo et la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), distribue à la Martinique :
  - le PPD, prêt sans garantie qui permet aux PME de financer, en complément d'un prêt bancaire et à des conditions favorables, la partie de leur projet offrant le moins de garanties réelles au banquier (matériel à faible valeur de gage, dépenses immatérielles, augmentation du besoin en fonds de roulement),
  - le PPRH, prêt à taux réduit permettant d'accompagner la modernisation de l'hôtellerie française.

Pour bénéficier de ces financements, les entreprises s'adressent à leurs banques, lesquelles instruiront les demandes de crédit bancaire servant de base à l'instruction conjointe du cofinancement d'OSEO ;

- PROPARCO : la filiale de l'AFD spécialisée dans le financement du secteur privé peut intervenir, en fonds propres ou en prêts, pour le financement de projets importants ayant des impacts significatifs sur le plan économique et du développement durable. Les financements de PROPARCO peuvent être sollicités via l'agence de l'AFD à Fort-de-France ou au siège de PROPARCO à Paris ;

- Le financement de l'innovation : l'AFD, avec la représentation d'Oseo innovation, participe à la diffusion de facilités financières spécifiques, sous forme de subventions ou d'avances remboursables, destinées aux entreprises innovantes.

### **SOCIÉTÉ D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (SEA) (PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT)**

«Créée en 1990, la société SEA était, à l'origine, spécialisée dans la maintenance d'installations d'adduction d'eau et d'assainissement. Le développement de l'activité et l'intégration de nouveaux métiers nous ont obligés à franchir un palier en terme de taille et d'organisation. Ainsi, aux investissements matériels classiques pour accompagner la croissance de l'entreprise, se sont ajoutés des investissements « immatériels » pour la structurer et l'aménagement de nouveaux locaux. La mise en place d'un prêt participatif de développement de l'AFD a clairement contribué à rendre financièrement soutenable la croissance rapide d'une TPE qui est devenue, en quelques années, un petit groupe d'entreprises de 30 salariés.»

Jean Bernard LEBEAU – Directeur Général



© SEA

### **CAPITAL RISQUE ET SAGIPAR**

L'AFD, à travers Sagipar, la structure martiniquaise d'Alyse Participations, accompagne les interventions de ce dispositif destiné à renforcer le haut de bilan des PME ; Sagipar s'est vu confié par la Région Martinique la gestion du FIRM, Fonds d'Investissement Régional de la Martinique, dont les interventions visent à accompagner les besoins en fonds propres des PME martiniquaises, saines financièrement et à fort potentiel de croissance, quelque soit la finalité de l'intervention et le secteur d'activité, à l'exception de l'agriculture et de la pêche.

### **MICROCRÉDIT MARTINIQUE ADIE**

Microcrédit Martinique Adie fait partie du réseau national des agences de l'ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, créée en 1988 en vue d'importer en France le système du microcrédit développé au Bangladesh par Muhammed Yunus, prix Nobel de la Paix 2006. Avec son réseau d'antennes et de permanences à la Martinique, Microcrédit Martinique Adie soutient l'initiative économique des personnes en situation précaire en leur ouvrant l'accès au crédit et en leur apportant la formation et l'accompagnement dont elles ont besoin pour créer leur emploi. Un an après sa création, en 2007, l'ADIE a financé plus de 220 créateurs d'entreprise à la Martinique.

## CHIPSO : AGROALIMENTAIRE (FONDS DOM + PRÊT AIDÉ À L'INVESTISSEMENT)

«L'aventure de notre entreprise de fabrication d'apéritifs a commencé en 1995 avec deux employés. Pour accélérer notre développement, il était nécessaire d'investir dans un nouvel outil de production, moderne, compatible avec les normes les plus sévères d'hygiène et de sécurité. L'importance de l'investissement et notre appartenance à un secteur jugé difficile, car fortement concurrencé par les importateurs de grandes marques, suscitaient une certaine méfiance des partenaires financiers. C'est pourquoi les garanties apportées par le Fonds DOM ont été un élément essentiel à la réalisation du projet. De plus, l'obtention d'un prêt aidé de l'AFD pour le financement du matériel a contribué à abaisser le seuil de rentabilité de l'investissement. Aujourd'hui forte de 13 salariés, dont 4 en Guadeloupe, l'entreprise commence à penser à la conquête de nouveaux marchés».

M. LACHESNIZE-HUDE – Gérant



©AFD - JC Péresse



©AFD - JC Péresse

## DÉLICES LOCALES : AGROALIMENTAIRE (FONDS DOM)

Née en 1994, Délices Locales commercialisait les recettes conçues et réalisées dans sa cuisine personnelle par Mme Edmond, aujourd'hui gérante d'une entreprise de 16 salariés. «L'industrialisation de notre activité s'est faite il y a 5 ans environ. Même en étant favorablement connue de mon banquier et convaincante sur les chances de réussite de mon projet, l'ampleur de la métamorphose pouvait légitimement inquiéter. L'intervention en garantie du fonds DOM, à deux reprises, à l'amorçage en 2004 et trois ans plus tard pour accompagner une croissance jugée trop rapide, a été un argument de poids pour obtenir les financements bancaires».

Mme EDMON – Gérante

## LE FONDS DOM EN MARTINIQUE, DE 2006 À 2008

Sur la période 2006-2008, le fonds DOM a distribué en Martinique 49,1 millions d'euros de garanties au bénéfice de 543 entreprises. Les TPE (très petites entreprises ayant moins de 10 salariés) ont bénéficié de 70 % du volume des garanties distribuées, ce qui souligne l'intérêt de cet outil pour des entreprises nécessitant d'être confortées par des garanties externes. De 2006 à 2008, le fonds DOM a contribué à la création de 676 emplois en Martinique.

De 2006 à 2008, les autorisations d'avances de trésorerie sur créances publiques de l'AFD sont passées de 67 millions d'euros à 104 millions d'euros, le nombre des bénéficiaires évoluant de 170 à 182. L'AFD a mis à la disposition du secteur bancaire 19 millions d'euros de refinancement à condition préférentielle pour lui permettre de refinancer à taux bonifié, les crédits à l'investissement (PAI) consentis aux PME et aux TPE. Les financements en faveur du secteur privé distribués par l'AFD depuis 2006 à la Martinique, s'élèvent au total à 309 millions d'euros.



© AFD - JC Péresse

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans neuf collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. Ces projets peuvent être portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif.

En 2008, l'Agence a consacré plus d'un milliard d'euros au financement d'actions dans l'Outre-mer (sur un total de 4,5 milliards) selon quatre axes d'intervention : l'accompagnement des politiques publiques, le financement des PME, la préservation de l'environnement et la coopération régionale. Ces financements ont concerné l'amélioration de services de santé qui bénéficieront à 220 000 patients par an, la mise à disposition de lignes de crédit qui profiteront à 35 000 entreprises et concerneront 13 000 emplois, la construction ou la réhabilitation de 2 000 logements sociaux pour 8 500 personnes.

#### **PROPARCO**

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement.

#### **FFEM (FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL)**



Le FFEM est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.

#### **AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT**

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12  
France

Tél. : +33 1 53 44 31 31

Fax : +33 1 44 87 99 39

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)

#### **AGENCE DE MARTINIQUE**

Boulevard du Général de Gaulle  
B.P. 804

97244 Fort-de-France

Tél. : 05.96.59.44.73

Fax : 05.96.59.44.88

#### **OSEO court terme et OSEO Innovation**

05.96.59.44.84

#### **Fonds de garantie, refinancement bancaire**

05.96.59.44.81



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

